



LIGUE de BADMINTON de NOUVELLE-CALEDONIE

Nouméa, le 25 février 2009

Avenant 1

Prix de la licence

A la date du 25 février 2009, le tarif jeune est de 4000 frs ; et le tarif adulte est de 4500 frs.
A compter du 1^{er} septembre 2009 le prix évoluera en fonction des augmentations fédérales. L'indice de la FFBA devient l'indice de notre prix de licence. Cependant le comité directeur pourra arrondir ce prix à la centaine de francs afin de simplifier les transactions. Le nouveau prix sera connu des clubs courant août et sera applicable à partir de chaque nouvelle saison (1^{er} septembre).

Le Secrétaire,
KOU Johanna

Le Président,
NICOLE Joël